

## Reflets

Revue d'intervention sociale et communautaire



# L'empowerment en travail social et les significations de la solidarité

## Empowerment in Social Work and Meanings of Solidarity

Mathieu Bourbonnais and Michel Parazelli

Volume 24, Number 2, Fall 2018

Santé et accès aux soins de santé des communautés francophones en situation minoritaire au Canada (CFSM)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053863ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053863ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print)

1712-8498 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bourbonnais, M. & Parazelli, M. (2018). *L'empowerment en travail social et les significations de la solidarité*. *Reflets*, 24(2), 38–73.  
<https://doi.org/10.7202/1053863ar>

Article abstract

Solidarity is often defined in social work as a means or finality of empowerment practice. However, polysemic uses of both solidarity and empowerment blur our understanding of the concerned phenomena. From an analytical synthesis of the empowerment literature, we sketch six empowerment perspectives based on different meanings in accordance with specific theoretical and ideological modalities giving rise to a certain conceptualization of solidarity supported by a conditions of practice analysis grid. Whereafter we underline some theoretical blind spots pertaining to the identified perspectives, as the autonomy-condition regime in which these interventions are practiced, and the power relations with which they must deal. We conclude by considering the paradoxical dimensions of the autonomy-condition regime in social work and the challenges emerging from this dissonant context.

Tous droits réservés © Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

---

# L'empowerment en travail social et les significations de la solidarité

---

*Mathieu Bourbonnais*

*Candidat à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal*

*Michel Parazelli*

*Professeur-chercheur, École de travail social, Université du Québec à Montréal<sup>1</sup>*

## Résumé

La solidarité est souvent définie en travail social comme un moyen ou une finalité des pratiques d'intervention se réclamant de l'*empowerment*. Or, la solidarité comme l'*empowerment* font l'objet d'usages polysémiques brouillant la compréhension des phénomènes à l'œuvre. À partir d'une synthèse analytique de la littérature sur l'*empowerment*, nous présentons six perspectives basées sur des significations différentes d'après des modalités théoriques et idéologiques spécifiques donnant lieu à une conceptualisation de la solidarité selon une grille d'analyse fondée sur des conditions de pratique. Après quoi nous soulevons certains angles morts théoriques des perspectives recensées, dont le régime d'autonomie dans lequel s'exercent ces pratiques et les rapports de pouvoir avec lesquels ces dernières doivent composer. Nous concluons en considérant les dimensions paradoxales du régime d'autonomie-condition en intervention sociale et les défis que ce contexte dissonant représente pour le travail social.

**Mots clés :** *empowerment*, travail social, conscientisation, féminisme, habilitation, capacités, environnementalisme, responsabilisation, solidarité, régime d'autonomie-condition

## Empowerment in Social Work and Meanings of Solidarity

### Abstract

Solidarity is often defined in social work as a means or finality of empowerment practice. However, polysemic uses of both solidarity and empowerment blur our understanding of the concerned phenomena. From an analytical synthesis of the empowerment literature,

we sketch six empowerment perspectives based on different meanings in accordance with specific theoretical and ideological modalities giving rise to a certain conceptualization of solidarity supported by a conditions of practice analysis grid. Whereafter we underline some theoretical blind spots pertaining to the identified perspectives, as the autonomy-condition regime in which these interventions are practiced, and the power relations with which they must deal. We conclude by considering the paradoxical dimensions of the autonomy-condition regime in social work and the challenges emerging from this dissonant context.

**Key words:** empowerment, social work, conscientization, feminism, habilitation, capabilities, environmentalism, responsabilization, meaning of solidarity, autonomy-condition regime

## Introduction

L'*empowerment* est aujourd'hui intégré au discours de l'intervention sociale (Deslauriers, 1999; Leonardsen, 2007; Shera et Wells, 1999; Simon, 1994) tout comme aux champs des sciences de la santé (Aujoulat, 2007; Lemire, Paré et Sicotte, 2006; Lord et Hutchison, 1993; OMS, 1986), de l'éducation (Hubbard, 2013; Sleeter, 1991), de la gestion des ressources humaines (Boudrias et Savoie, 2006; Spreitzer, Kizilos et Nason, 1997; Thomas et Velthouse, 1990), du développement international (Alsop, 2004; Bénicourt, 2006; UNDP, 1997) et de la psychiatrie/santé mentale (Bellahsen, 2016; Greacen et Jouet, 2012; Ibarrart, 2016; Martin, 2017) notamment, tant il s'agit d'une notion associée à la justice sociale et à la solidarisation des personnes dites en situation de vulnérabilité. Si la solidarité est souvent considérée comme une finalité implicite de l'*empowerment*, elle constituerait aussi un catalyseur du processus d'appropriation du pouvoir<sup>2</sup> des destinataires de l'intervention sur leur propre vie. »

illustre bien l'importance accordée à la force mobilisatrice du groupe manifestée à travers une dynamique sociale de mise en commun :

[...] ce sont aux femmes elles-mêmes [destinataires de l'intervention] qu'il revient de déterminer leurs besoins, de proposer des solutions et de réaliser des actions. Les liens de solidarité internationale permettent de renforcer cet « empowerment » dans une relation égalitaire basée sur l'estime et le respect. (CISO, 2015)

Toutefois, l'*empowerment* pose problème au « champ scientifique d'études interdisciplinaires » (Parazelli, 2015) qu'est le travail social tout d'abord parce qu'il fait l'objet d'un usage polysémique (Ziegelmeyer, 2018) brouillant la compréhension non seulement du processus d'appropriation du pouvoir lui-même, mais également du sens de la vie collective pour lequel les intervenantes et intervenants expriment leur désir de solidarité. L'objet de ce problème concerne l'état d'indéfinition (Karsz, 2011) de la notion d'*empowerment* : « Plus une définition reste implicite, non justifiée, non argumentée, et plus sa discussion s'avère malaisée, et improbable sa rectification raisonnée » (Karsz, 2011, p. 15). Nous constatons qu'elle est « maniée comme une évidence allant de soi » (Karsz, 2008, p. 150) à mesure que ses adhérents s'y appuient comme à un « concept placebo », à l'image de celui d'approche globale (Parazelli, 2009) ou de participation (Pelchat, 2010), donnant l'impression d'un développement théorique exhaustif sous les atours séduisants des valeurs progressistes qu'il symbolise. Inspirée de l'*ethos* démocratique, la discussion raisonnée entre pairs fondée sur des arguments permettant de rectifier les failles de notre compréhension des phénomènes sociaux se trouve menacée du fait de la substitution du registre théorique par le registre idéologique, ce qui compromet le travail réflexif sur l'orientation des pratiques si essentiel au travail social. L'enjeu se situe donc dans notre

« ...comment parler de l'empowerment si les éléments définitionnels ne sont pas explicités; comment en débattre si les liens logiques donnant leur cohérence méthodologique à la pratique ne sont pas dévoilés? »

capacité à débattre de cette notion : comment parler de l'*empowerment* si les éléments définitionnels ne sont pas explicités; comment en débattre si les liens logiques donnant leur cohérence méthodologique à la pratique ne sont pas dévoilés? Le danger réside dans la stagnation de nos discours de légitimation des pratiques au seul niveau des valeurs idéalisées et sur la base d'un attachement subjectif à une notion qui semble se suffire à elle-même par sa relation

symbolique à un idéal plaisant et utopique certes, mais aussi autoréférentiel. D'où le risque que le travail social en reste à fonctionner à l'aveugle, récupéré par des modèles de « bonnes pratiques » allant à l'encontre de ses « partis-pris idéologiques » (Karsz, 2011) ou à tout le moins agrandissant l'écart de traduction entre les principes méthodologiques

prescrits et l'accomplissement pratique réel (Bay-Cheng, et collab., 2006; Eliasoph, 2011). Le présent article vise à contribuer à développer la pensée critique interdisciplinaire dans l'avancement des connaissances entourant l'*empowerment* en travail social (Bay-Cheng, et collab., 2006; Rivest et Moreau, 2015). Il apparaît donc nécessaire d'explorer comment différentes perspectives théoriques de l'*empowerment* induisent des significations différentielles de la solidarité à cause de la poursuite de certaines finalités sociales.

## Considérations méthodologiques

---

Les auteures et auteurs qui ont tenté de rendre compte de la pluralité sémantique de l'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013; Cantelli, 2013; Damant, Paquet et Bélanger, 2001) ont surtout mis l'accent sur le déploiement de positionnements idéologiques concurrents, ce qui nous renseigne en définitive très peu sur les logiques théoriques qui y sont à l'œuvre, logiques qui nous permettraient de dégager des conceptions du phénomène d'appropriation du pouvoir en lien avec leur finalité sociale correspondante. Nous avons donc mené une recherche documentaire (186 articles) focalisée sur une série de mots clés correspondant aux perspectives identifiées dans l'analyse de problématisation de notre objet : *empowerment*, conscientisation/*conscientization*, féminisme/*feminism*, habilitation (fr)/ *habilitation* (an), développement du pouvoir d'agir/capacité d'agir, capabilité(s)/*capability*, responsabilisation/*responsibilization*. Les bases de données étudiées comprennent Érudit, Cairn, OpenEdition, Persée et Repère du côté de la littérature francophone, ainsi que ScienceDirect, Springer Link, Social Services Abstracts, Google Scholar, Canadian Periodical Index, PubMed et Wiley Online Library du côté de la littérature anglophone. Le corpus d'analyse a été déterminé à la mesure des auteures et auteurs les plus fréquemment cités pour chaque mot clé. En considérant la diversité conceptuelle de l'*empowerment* dans la littérature scientifique, nous avons dégagé six perspectives théoriques se réclamant de cette notion [*empowerment*] prêtant à débat : la perspective de conscientisation (Calvès, 2009; Freire, 1974), les perspectives féministes (Daman, Paquet et Bélanger, 2001), celle de l'habilitation (Lord et McKillop-Farlow, 1990), la perspective environnementaliste (Le Bossé, 2012; Ninacs, 1995a), celle des capabilités (Bonvin, 2005; Sen, 2000) et celle de responsabilisation (Denamiel, 2006; Hache, 2007). Enfin, le cadre d'analyse retenu puise à même les grandes interrogations portées par le champ de la sociologie de l'individualité contemporaine relatives aux figures de la domination influençant de façon prépondérante la normativité de notre époque.

En premier lieu, nous présentons une analyse descriptive de chaque perspective d'*empowerment* (Parazelli et Bourbonnais, 2017). Par la suite, nous examinons comment la solidarité s'actualise au sein de l'*empowerment* en fonction des spécificités conditionnelles de chaque perspective, après quoi nous soulevons certains angles morts théoriques associés aux perspectives recensées, c'est-à-dire le caractère insuffisamment défini du travail théorique et conceptuel. Précisons que la présente démarche de questionnement sur l'*empowerment* a été initialement développée au sein d'un groupe thématique dans le cadre du Congrès de l'AIFRIS<sup>3</sup> de Porto en 2015, ce qui a permis de valider certaines pistes d'analyse, et à l'occasion d'un cours de baccalauréat expérimenté en Suisse en 2015. Cette élaboration progressive de l'analyse critique de l'*empowerment* a donné lieu à un cours de maîtrise donné à Montréal en 2016, ainsi qu'à un article scientifique (Parazelli et Bourbonnais, 2017) et à une présentation dans le cadre du Congrès de l'AIFRIS ayant eu lieu à Montréal du 4 au 7 juillet 2017.

S'agissant à la fois des concepts de solidarité et d'*empowerment*, cette démarche (dé)constructiviste part des prémisses suivantes :

[...] ce concept polysémique [de solidarité] appelle à être déconstruit du point de vue sociologique, au profit non seulement d'une lecture des pratiques de solidarité et de leurs manifestations multiples, mais aussi de leurs fondements, c'est-à-dire des formes d'échange et des logiques de réciprocité dans lesquelles elles s'inscrivent. Ainsi déconstruit, le terme de solidarité devient un outil conceptuel majeur dans la comparaison des modèles sociaux : il permet l'analyse de la variabilité des formes de solidarité à différents échelons territoriaux et sociaux, et de la façon dont elles s'articulent au sein des sociétés contemporaines. (Van de Velde, 2013)

## Des perspectives d'*empowerment*

---

Notre grille d'analyse de la diversité conceptuelle de la notion d'*empowerment* s'est concentrée principalement sur l'étude de quatre dimensions structurantes du phénomène, ce qui nous permet ici de ne pas demeurer dans le seul registre idéologique, mais d'aborder aussi directement le registre théorique. Voici ces dimensions : 1) la définition de l'appropriation du pouvoir; 2) les conditions requises au processus; 3) le rôle de l'intervenante ou de l'intervenant face aux destinataires de l'intervention; 4) les finalités sociales poursuivies<sup>4</sup>. La présentation des six perspectives, qui sont synthétisées au tableau 1 joint au présent article,

**Tableau 1 — Description des six perspectives de l'empowerment selon quatre dimensions structurantes de l'intervention sociale<sup>12</sup>**

<b>Dimensions</b>	<b>Conscientisation (Années 1970)</b>	<b>Féminismes (Années 1970)</b>	<b>Habilitation (Années 1980)</b>	<b>Capabilités (Années 1980)</b>	<b>Environnementalisme (Années 1990)</b>	<b>Responsabilisation (Fin 1990)</b>
Appropriation du pouvoir	Prendre conscience des enjeux individuels et collectifs qui permettent d'agir en militant contre les causes structurelles de l'oppression.	Être en mesure de donner un sens genré à son expérience subjective, non seulement au niveau cognitif mais aussi au niveau affectif pour être habilitée à agir.	Se sentir apte et en faire quelque chose (définir les problèmes et les solutions).	Avoir une liberté réelle de choisir les modes de fonctionnement et le mode de vie que la personne valorise.	Vouloir contrôler l'accès aux ressources individuelles et collectives pour réaliser un changement concret.	Autoréguler individuellement ses problèmes pour adopter des comportements mieux adaptés aux normes sociales néolibérales.
Conditions requises	Identifier les effets sociopolitiques des rapports de classe ou d'asymétrie des statuts sociaux sur les politiques sociales et l'impact des politiques et des institutions sur nos vies, pour en transformer les conditions.	Reconnaître les enjeux de subordination associés au genre et développer des activités expressives conscientisantes et non seulement des activités instrumentales d'affrontement.	Participer à la vie communautaire, disposer de quelqu'un qui sache écouter et reconnaître des capacités personnelles et non seulement des faiblesses.	Disposer d'options suffisantes pour actualiser ses valeurs et ses aspirations individuelles.	Cinq composantes : 1) La prise en compte des conditions structurelles et individuelles du changement social; 2) L'acteur en contexte comme unité d'analyse; 3) Les contextes d'application; 4) La définition du changement visé et des modalités; 5) Le développement d'une démarche d'action conscientisante.	Améliorer l'estime de soi et les compétences réflexives permettant à chaque individu de s'autoévaluer, s'autojuger ou s'autodiscipliner.
Rôle des intervenantes et intervenants envers les destinataires	L'intervenant est un partenaire des destinataires et doit aussi cultiver l'autocritique.	Solidarité sociale entre les actrices et acteurs. Autocritique des statuts asymétriques.	L'intervenant ou le groupe de soutien agit comme facilitateur qui croit aux capacités des personnes.	L'intervenant s'ouvre aux aspirations des populations défavorisées et réforme les politiques ou pratiques sociales en conséquence.	L'intervenant est un accompagnateur auprès des destinataires et un médiateur auprès des actrices et acteurs concernés.	L'intervenant est l'agent qui favorise (responsabilise) auprès des destinataires l'intériorisation de l'injonction d'autonomisation individuelle.
Finalités	Combattre l'oppression, établir des rapports égalitaires et défendre la justice sociale.	S'émanciper en développant la capacité d'exprimer son point de vue et de faire des choix autonomes (social, politique et spirituel).	Avoir un contrôle personnel sur sa vie.	Lutter contre les inégalités sociales en permettant aux pauvres de participer, de négocier et d'influencer les institutions.	S'affranchir en ayant un plus grand contrôle sur ce qui est important pour soi et sa communauté (réguler individuellement et collectivement ses conditions générales d'existence).	Instaurer une forme de gouvernamentalité pour rendre concurrentielles et performantes les personnes vulnérables psychologiquement et/ou socioéconomiquement.

suit l'ordre de leur apparition historique. Il convient de mobiliser ces perspectives en tant qu'idéaltypes, au sens wébérien de modèles abstraits retenant les caractéristiques essentielles d'un phénomène social<sup>5</sup> dont l'usage épistémologique est incorporé dans l'acte analytique de comparaison avec les pratiques sociales empiriques.

## Perspective de conscientisation

Commençons par la perspective de conscientisation. Rappelons que celle-ci émerge du magma théorico-idéologique marxiste dominant les années 1960 et 1970 dans le contexte du mouvement états-unien de lutte pour les droits civiques inspiré notamment des manœuvres sociales contestataires de Saul Alinsky (1971) et dans le contexte des initiatives d'alphabétisation-conscientisation des groupes sociaux opprimés rapportées à Paulo Freire (1974). L'appropriation du pouvoir y constitue une forme de *praxis* consistant en une prise de conscience des déterminants individuels et structurels de l'oppression, suivie d'une mise en action cohérente avec une visée libératrice de transformation des rapports sociaux. Les fondements théoriques et idéologiques de cette perspective inspirent ce que certains appellent l'*empowerment* radical (Bacqué et Biewener, 2013; Bellahsen, 2016; Ziegelmeyer, 2018).

## Perspectives féministes

Une seconde perspective, le féminisme de seconde vague des années 1970, reprendra les avancées sociocritiques de la conscientisation tout en la critiquant pour avoir insisté exclusivement sur la dimension économique de l'oppression et pour avoir ignoré *de facto* la dimension genrée reproduite au sein du système patriarcal. La théorie intersectionnelle (nommée aussi « féminisme de troisième vague » malgré son hétérogénéité interne) formalisée dans les années 1980 et 1990 (Harper, et collab., 2012) développera la réflexion sur la domination en condamnant à son tour l'ethnocentrisme des féministes blanches de la seconde vague qui auraient délaissé la dimension ethnoculturelle à laquelle les féministes noires (*black feminists*) ont été confrontées (hooks, 1981; Collins, 1990; Crenshaw, 1991). Les tenants de la seconde phase de l'intersectionnalité (Anthias, 2002; Yuval-Davis, 2006; Prins 2006) reviendront de leur côté sur le cadre d'analyse déterministe de l'ensemble des théorisations féministes précédentes pour introduire un cadre d'analyse socioconstructionniste mettant l'accent sur l'agentivité personnelle des femmes et leur capacité à donner sens à leur expérience de domination genrée à travers une pratique de la narrativité (Harper, 2013) qui a été négligée préalablement au retour des épistémologies subjectivistes. Plus que jamais la solidarité y est conçue comme une



condition nécessaire à l'appropriation du pouvoir des femmes; par exemple, dans la section « *Acknowledgments* » de son premier grand ouvrage, bell hooks (1981) considère que : « *Sisterhood empowers women by respecting, protecting, encouraging, and loving us.* »

### **Perspective de l'habilitation**

La perspective de l'habilitation, surfant sur la vague du fameux « retour de l'acteur » (Touraine, 1984), fait son entrée dans la littérature en sciences de la gestion, en sciences de l'éducation, en santé publique et en travail social au cours des années 1980, tirant profit des recherches en psychologie cognitive étudiant les perceptions individuelles de capacité et de compétence (Ozer et Bandura, 1990). Il s'agit ainsi d'une première forme historique d'appropriation du pouvoir focalisée exclusivement sur la personne, où cette dernière parviendra à détenir un plus grand contrôle sur sa vie en voyant son sentiment d'aptitude personnelle être rehaussé à travers un processus de participation calqué sur un idéal communautaire d'inclusivité.

### **Perspective des capacités**

Au même moment à l'échelle internationale, la perspective dite des « capacités » se constitue autour des théorisations du philosophe et économiste indien Amartya Sen dans les années 1980 et est reconduite dans les rapports et initiatives de développement de la Banque mondiale dans les années 1990 (PNUD, 1995; UNDP, 1997). Cette perspective de l'*empowerment* prend le contrepoids des conceptualisations des situations de déficit de pouvoir axées sur les enjeux de contrôle des ressources et de recadrage cognitif pour insister sur le caractère différentiel et singularisé de la conversion individuelle des ressources (Sen, 2000) en réalisations effectives répondant aux besoins humains de base (se nourrir, se loger, se vêtir, etc.). En ce sens, les capacités se définissent comme des « libertés substantielles » (Nussbaum, 2012, p. 39), à savoir « ce que les personnes ont réellement les moyens de faire et d'être » (Nussbaum, 2008, p. 19). Sen, ses continuatrices et ses continuateurs<sup>6</sup> insistent de plus sur l'importance de favoriser la liberté d'accomplissement par la mise en place d'une « structure d'opportunités » philosophiquement alignée sur le libéralisme social<sup>7</sup> de manière à ce qu'il soit possible que les individus puissent capitaliser sur diverses capacités dans la conduite de leur vie. Cette perspective postule non seulement que le bonheur individuel passe par l'aménagement d'un éventail diversifié de cheminements possibles, mais encore que ces orientations soient en accord avec un style de vie choisi, puisqu'en définitive le simple fait de pouvoir disposer de la liberté réelle de choisir constituerait une valeur intrinsèque fondamentale de l'existence humaine (Nussbaum, 2012, p. 45-46).

## Perspective environnementaliste

La perspective environnementaliste, quant à elle, tire ses origines de la psychologie communautaire états-unienne revisitée au cours des années 1980 par Julian Rappaport (1981; 1987), ses collaboratrices et ses collaborateurs (Keiffer, 1984; Swift et Levin, 1987; Zimmerman et Rappaport, 1988), qui ont fondé leur discipline à nouveaux frais sur la notion d'*empowerment* plutôt que sur celle de prévention, prompte à induire des analyses culpabilisant les victimes (*blaming the victim*). En contexte québécois des années 1990, William A. Ninacs (1995a; 1995b; 1997; 2002) et Yann Le Bossé (1993; 1996; 1998a; 1998b; 2002; 2003; 2012) ont proposé la périphrase « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA-PC) comme traduction française de la notion d'*empowerment* dans le sillon de leurs travaux de recherche<sup>8</sup>. Proposant une posture dite « pragmatique »<sup>9</sup> de l'appropriation du pouvoir, l'environnementalisme adopte un cadre d'analyse écologique (Serrano-Garcia, 1984; Trickett, 1994; Cyr et Wemmers, 2011; Le Bossé, 2003) mettant l'accent sur la réunion d'un ensemble de conditions individuelles et structurelles du « passage à l'action » en vue de permettre aux individus de développer une maîtrise plus grande de ce qu'ils valorisent. L'*empowerment* est ici assimilé au bien-être individuel décliné selon le degré de satisfaction des besoins personnels, relationnels et communautaires (Chamberland, Bourassa et Le Bossé, 2017).

## Perspective de responsabilisation

Enfin, la perspective que nous avons qualifiée de « responsabilisation » est unanimement condamnée par les autres perspectives d'*empowerment* en tant que relais normatif des « modèles induits par les thèses associées au néolibéralisme » (Quirion et Bellerose, 2007; Chamberland, Bourassa et Le Bossé, 2017). Elle apparaît dans le contexte sociopolitique du démantèlement des systèmes occidentaux de protection sociale (Castel, 2009). Elle enjoint aux destinataires de l'intervention sociale à l'intersection de maints axes de stigmatisation (Barbeau, 1992; Dobson et McNeill, 2011; Flint, 2006; Lorenz et Bigler, 2013; Reysz, 2006) d'assumer la responsabilité non seulement de leurs actes mais également de l'état même de leurs conditions d'existence par le développement de leur capacité d'adaptation à l'environnement sacionormatif néolibéral fondé sur les valeurs d'indépendance, de compétitivité, de performance et de concurrence (Dardot et Laval, 2009). L'appropriation du pouvoir est conçue ici comme le processus permettant à l'individu de s'autoréguler face à ses problèmes personnels. Paradoxalement, cette conception de l'*empowerment* instaurerait « un nouveau mécanisme d'inscription subjective de l'emprise de la domination sur les individus » succédant à l'assujettissement

sous contrainte et fonctionnant par la stimulation de l'implication individuelle et du sentiment de faute personnelle concernant sa situation d'échec (Martuccelli, 2004, p. 470).

Après cette présentation succincte des perspectives d'*empowerment*, voyons maintenant à quel type de solidarité renvoient ces diverses formes d'intervention sociale se réclamant de l'*empowerment*. Mais auparavant, une brève problématisation de l'usage même du concept de solidarité dans la littérature sur l'*empowerment* s'impose.

## Perspectives d'*empowerment* et significations de la solidarité

« Dans les écrits sur l'*empowerment*, la solidarité souffre également d'une indéfinition conceptuelle... »

Dans les écrits sur l'*empowerment*, la solidarité souffre également d'une indéfinition conceptuelle (Karsz, 2011). Par exemple, l'initiateur de l'*empowerment* au Québec au cours des années 1980, William A. Ninacs, fournit une définition sommaire et partielle de la solidarité parce que limitée à l'énoncé de principe ou encore réduite à une nouvelle approche de développement économique communautaire, que ce soit dans sa recherche doctorale (Ninacs, 2002) ou dans son ouvrage de référence « *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité* » (2008). Dans la définition qu'il donne du capital communautaire, on arrive difficilement à distinguer cette notion du concept de solidarité :

le capital communautaire, c'est-à-dire la réserve de sentiment d'appartenance — à la fois à la communauté et à l'environnement — et de conscience de la citoyenneté possédée par chacun de ses membres, assurant l'entraide sur le plan individuel et permettant l'action sur des questions sociétales plus larges. (Ninacs, 2002, p. 78-79 et 268)

Ou encore, l'interchangeabilité que l'on retrouve entre la métaphore de sororité et le concept de solidarité dans l'œuvre de l'auteure féministe noire (*black feminist*) bell hooks freine la rigueur du travail théorique à ce sujet :

Chez bell hooks cela [la sororité] prend la forme d'un impératif posé au dépassement de l'expérience commune de la souffrance et de l'oppression. Elle refuse de fonder la solidarité sur une sympathie réciproque née de la souffrance partagée. C'est, en lieu et place d'une condition victimaire universelle, un engagement *politique* qui doit en être le fondement.

Synonyme de solidarité, comme la fraternité [...] la sororité hypostasie, comme la fraternité, un lien de parenté, alors même que le terme indique un lien qui n'a rien de naturel. Elle institue un groupe de paires ou pairs; le terme évoque un lien politique et social de type horizontal et réciproque. Il s'agit d'imaginer une relation entre des femmes qui échappe à l'asymétrie dans laquelle elles sont généralement confinées, qu'elle soit statutaire ou, si elle fonctionne dans l'autre sens, produite à l'occasion des activités de *care*. (Ferrarese, 2012, p. 223-224)

*« Généralement, on constate que la solidarité dans la littérature sur l'empowerment a d'abord une fonction expressive, à savoir qu'elle tient lieu soit de valeur, de sentiment altruiste ou encore de désir d'entraide envers les personnes les plus désavantagées. »*

Généralement, on constate que la solidarité dans la littérature sur l'*empowerment* a d'abord une fonction expressive, à savoir qu'elle tient lieu soit de valeur, de sentiment altruiste ou encore de désir d'entraide envers les plus désavantagées. La montée en popularité de l'appel à la solidarité doit être rattachée à son contexte historique particulier :

- Une économie politique mondialisée associée à la libre circulation des capitaux et des marchandises, à la délocalisation de la production, à l'accroissement des inégalités sociales intra-, inter- et trans-nationales et à la transformation des conditions de travail (Bec, 2007; Castel, 2009; Soulet, 2007);
- Une crise de ce que Durkheim appelait la « solidarité mécanique » — les liens sociaux de réciprocité structurés en fonction des normes de ressemblance et d'égalité interindividuelles — au profit de l'avènement d'une « solidarité organique » axée sur la différence (Zoll, 1998);
- Le démantèlement des systèmes de protection sociale en droite ligne avec la remise en question de l'État social imposant aux pratiques d'intervention sociale l'adoption d'un nouveau critère d'évaluation : l'efficacité (Jouve, 2006; Le Bossé, 2003; 2012);
- La consécration d'une « mutation anthropologique » (Aubert, 2004) associée à l'émergence d'un nouvel individualisme qualifié hier de « postmoderne » (Badal-Leguill, 2003) et aujourd'hui d'« hypermoderne » et fondé sur les impératifs d'autonomie et de réalisation de soi.

La posture républicaine pour laquelle la solidarité serait nécessairement médiatisée par l'État depuis ses tout débuts (Soulet, 2007) serait donc révisée aujourd'hui au

profit de la valorisation des « nouvelles solidarités » communautaires (Ninacs, 2002) en réaction aux conséquences économiquement excluantes du marché, à la domination politique d'un État disposant du monopole de la violence légitime et à la hiérarchisation technocratique des savoirs où les experts tiennent le haut du pavé (Chaniel, 2014). En somme, depuis les années 1980, période associée à la montée du néolibéralisme et au déclin de la fonction redistributive de l'État, on n'a paradoxalement jamais autant parlé de solidarité (Rist, 2007).

Bien que la solidarité ait pris historiquement le relais de la charité chrétienne et de la fraternité révolutionnaire selon Blais (2017), il n'en demeure pas moins nécessaire ici de mieux comprendre ce dont il s'agit au-delà de la « générosité bienveillante ». La conceptualisation de la solidarité proposée par Gilbert Rist (2007) nous permet ainsi d'emprunter le registre théorique à partir de l'identification des quatre conditions nécessaires et suffisantes au phénomène solidaire :

1. Une **communauté d'intérêt** subjectivement actualisée à travers un sentiment d'appartenance à une symbolique transcendante commune;
2. Un **adversaire commun** impliquant l'inscription de la sociabilité réciprocaire au sein d'un cadre d'action conflictuel;
3. Une **obligation morale ou contractuelle** faisant office de récit de légitimation de l'action;
4. Un **partage des gains et des pertes** de l'action envisagée entre les partenaires.

Cette définition opératoire représente un intérêt, car elle permet la caractérisation des pratiques sociales plutôt que de reposer seulement sur des valeurs (Rist, 2007, p. 44). À ce stade-ci, nous sommes donc en mesure de prendre acte des significations de la solidarité qui se dégagent des perspectives d'*empowerment* selon les conditions structurantes de la solidarité. Nous renvoyons ici au tableau 2 pour une présentation synthèse de notre propos.

## Communauté d'intérêt

L'ensemble des perspectives d'*empowerment* parviennent effectivement à faire graviter les liens de sociabilité construits au sein du processus d'appropriation du pouvoir autour d'un sentiment d'appartenance à une symbolique sociale partagée par les destinataires de l'intervention : « [...] l'être humain se sent solidaire de l'autre dans la mesure où il se reconnaît une identité commune déterminant son appartenance au groupe » (Lacroix, 2007, p. 56). Ce sentiment d'appartenance possède un coefficient de mobilisation cohérent avec le concept durkheimien de solidarité « organique » (Durkheim, 2007)<sup>10</sup>, c'est-à-dire

Tableau 2. Description des six perspectives de l'*empowerment* selon quatre conditions de la solidarité

Conditions	Conscientisation (Années 1970)	Féminismes (Années 1970)	Habilitation (Années 1980)	Capabilités (Années 1980)	Environnementalisme (Années 1990)	Responsabilisation (Fin 1990)
<b>Communauté d'intérêt</b>	Classes sociales opprimées	Communauté axée sur l'identité de genre	Communauté territoriale	Communauté de citoyenneté	Communauté contextuelle	Corps social
<b>Adversaire commun (obstacles à l'appropriation du pouvoir)</b>	Intériorisation des situations de domination	Rapports de domination genrés	Sentiment d'inaptitude stigmatisée	Absence de liberté de choix de ressources	Sentiment d'impuissance à définir soi-même ses problèmes et ses pistes de solution	Dépendance socio-institutionnelle
<b>Obligation morale ou contractuelle (finalités)</b>	Combattre l'oppression, établir des rapports égaux et défendre la justice sociale.	S'émanciper en développant la capacité d'exprimer son point de vue et de faire des choix autonomes (social, politique et spirituel).	Avoir un contrôle personnel sur sa vie.	Lutter contre les inégalités sociales en permettant aux pauvres de participer, de négocier et d'influencer les institutions.	S'affranchir en ayant un plus grand contrôle sur ce qui est important pour soi et sa communauté (réguler individuellement et collectivement ses conditions générales d'existence).	Instaurer une forme de gouvernabilité pour rendre concurrentielles et performantes les personnes vulnérables psychologiquement et/ou socioéconomiquement.
<b>Partage du risque de l'acte (gains et pertes) entre les destinataires</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	L'individu est isolé et doit assumer seul les risques et les résultats de l'acte.
<b>Signification de la solidarité</b>	Solidarité de classe	Solidarité expérientielle	Solidarité communautaire	Solidarité d'opportunités	Solidarité pragmatique	Solidarité activationnelle

la forme contemporaine de lien social caractérisé par une logique de différenciation des rôles et fonctions des membres de la société (Zoll, 1998).

« ... nous ne concevons pas d'incompatibilité entre la communauté d'intérêt, lieu d'associations instrumentales entre individus, et la communauté d'identité, espace moral d'expression et d'identification... »

À l'instar de Ninacs (2002), nous ne concevons pas d'incompatibilité entre la communauté d'intérêt, lieu d'associations instrumentales entre individus, et la communauté d'identité, espace moral d'expression et d'identification (Ninacs, 2002, p. 270-274). Car, bien que leur raison d'être soit distincte, l'une fonctionnant suivant la formalité des investissements rationnels, l'autre au pouls des

liens existentiels et affectifs propres à l'identitaire, les deux types de groupements n'en comportent pas moins une réserve symbolique de sentiment d'appartenance. De même que les autres aspects constitutifs qui font une communauté, soit un territoire plus ou moins délimité, des valeurs partagées forgeant une identité commune, des interactions ayant lieu dans un espace public, des supports favorisant l'entraide ou la participation, un destin et une orientation communs (Blakely et Snyder, 1997, p. 32-34, cité par Ninacs, 2002, p. 273-274). La solidarité circule donc à travers les relations tissées au sein des communautés indépendamment du contenu symbolique à l'origine de son pouvoir fédérateur : la communauté d'identité intègre des enjeux d'intérêts personnels, de même que la communauté d'intérêt comprend des valeurs communes.

De la même manière, pour autant que nous ayons affaire à une perspective d'*empowerment* focalisée davantage sur la dimension individuelle (habilitation, capacités ou responsabilisation), ce qui cimente le sentiment d'appartenance auquel l'individu adhère a constamment une connotation que l'on qualifiera de « transcendante ». Nous verrons plus loin que cette connotation est liée à la dimension symbolique de l'obligation morale correspondante.

## Adversaire commun

Nous interprétons l'adversaire commun chez Rist (2007) en le représentant selon la condition par laquelle un obstacle doit être surmonté pour qu'un processus d'appropriation du pouvoir puisse s'actualiser. La recherche documentaire nous a aiguillés vers les obstacles spécifiques identifiés par les six perspectives d'*empowerment* : l'intériorisation des situations de domination (conscientisation), celle des rapports de domination genrés (féminismes), le sentiment stigmatisant d'incapacité (habilitation), le sentiment d'impuissance à définir soi-même ses problèmes et ses pistes de solution

(environnementalisme), l'absence de liberté de choix de modes de vie (capabilités) ou encore la dépendance socio-institutionnelle (responsabilisation).

« ...l'empowerment inscrit généralement l'aspect conflictuel du cadre d'action mis en place dans la personne elle-même... »

On ne peut que constater à quel point l'*empowerment* inscrit généralement l'aspect conflictuel du cadre d'action mis en place dans la personne elle-même, qu'il s'agisse de ses perceptions, de sa motivation ou de ses possibilités

d'agir. Comportant toujours une partie individuelle, le processus d'*empowerment* se déploie également sur une échelle collective dans certaines perspectives (conscientisation, féminismes, environnementalisme, capabilités). Si donc les perspectives d'habilitation et de responsabilisation choisissent d'ignorer le collectif comme source de contraintes possibles, les autres perspectives tentent d'en articuler les deux faces, le risque étant d'en privilégier une au détriment de la prise en compte de l'autre.

### Obligation morale ou contractuelle

Loin de déterminer son projet de vie selon sa seule volonté, la personne est soumise à des influences morales qui participent à la symbolique identitaire de la communauté d'intérêt à laquelle elle se sent reliée et qui contribue à légitimer son action. Ainsi, l'appel à des valeurs et à un projet idéal de société ne peut être dissocié du processus individuel de construction identitaire.

C'est d'ailleurs précisément cette forme de transcendance animant le rapport social de solidarité qui lui confère psychosociologiquement parlant une signification. Par transcendance, nous entendons en fait l'ensemble des valeurs attachées à une communauté qui stimulent ses membres à agir par motivation intrinsèque : « Nous dirons de la valeur qu'elle est *une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée* » (Rocher, 1992, p. 70). On peut aussi avancer que les valeurs paraissent doublement encadrées dans la structure de l'action sociale : elles suscitent fidélité et respect, et elles se veulent symbolisées dans des manières d'être, de faire, de penser et d'agir. Le symbole, c'est donc cette chose présente qui tient lieu, sous le mode représentationnel, d'une autre chose absente de type conscient ou inconscient (Castoriadis, 1975; Rocher, 1992; Mendel, 1977). Par transfert envers l'idéalité signifiée, l'objet symbolisé porte alors une certaine charge affective qui peut parfois avoisiner la conversion religieuse (Rocher, 1992). Tel un véritable carburant social, le symbolisme fournit sa matière première à l'institution afin qu'elle puisse engendrer son travail de mobilisation auprès des personnes concernées.



Dans les termes de Castoriadis, les institutions existent sous forme de réseaux symboliques sanctionnés (Castoriadis, 1975).

Mais les valeurs posséderaient en outre une vie idéale propre, en interaction avec les contingences de l'action elle-même, du sein même des imaginaires sociaux auxquels elles participent (Castoriadis, 1975). Elles auraient une histoire imaginaire qui a été instituée sur un mode toujours impersonnel, en relation à d'autres imaginaires et ordres symboliques préexistants. L'imaginaire, c'est minimalement « quelque chose d'»inventé» — qu'il s'agisse d'une invention « absolue » (« une histoire imaginée de toutes pièces »), ou d'un glissement, d'un déplacement de sens, où des symboles déjà disponibles sont investis d'autres significations que leurs significations « normales » ou « canoniques » (Castoriadis, 1975, p. 190). Une des difficultés épistémologiques majeures concernant la question des rapports entre le symbolique et l'imaginaire tient à ce qu'il s'agisse de réalités nécessairement concomitantes : l'imaginaire effectif a besoin du symbolique pour passer de la virtualité à l'actualité, mais, en retour, le symbolique suppose déjà ce que Castoriadis nomme l'imaginaire radical, soit « la faculté originaire de poser ou de se donner, sous le mode de la représentation, une chose et une relation qui ne sont pas (qui ne sont pas données dans la perception ou ne l'ont jamais été) » (Castoriadis, 1975, p. 191). Toutefois, la symbolisation des imaginaires est toujours tenue de se rattacher à une composante réelle-rationnelle absolument nécessaire pour qu'elle soit pensée et agie, alors elle doit forcément trouver à s'incarner dans la vie matérielle.

*« ... nous faisons l'hypothèse que les finalités sociales de chaque perspective d'empowerment, couplées à la communauté d'intérêt convoquée, dénotent l'inscription de chacune dans un type de solidarité spécifique. »*

ainsi une consistance représentationnelle permettant à l'individu de sortir de lui-même et d'être symboliquement relié à sa communauté d'attache à travers l'adhésion à des valeurs et à des imaginaires communs. Par son idéalité et la charge affective qu'il investit dans des causes matérielles, cette signification devient pour ainsi dire une obligation morale. Sans ce commun, aucune communauté n'est donc pensable, aucune solidarité possible. À quoi bon la solidarité, si on ne sait pas à quelle fin elle doit servir concrètement? Mais, dans son envers, il n'est pas non plus erroné de penser que ce sens transcendant de la solidarité reconduit aussi une forme d'autorité familialiste inconsciente (Parazelli et

Pour en revenir à la question de la solidarité, nous faisons l'hypothèse que les finalités sociales de chaque perspective d'empowerment, couplées à la communauté d'intérêt convoquée, dénotent l'inscription de chacune dans un type de solidarité spécifique. Chaque signification de la solidarité aurait

Ruelland, 2017). Le seul appel aux valeurs d'autonomie et d'émancipation a parfois cet effet performatif qu'il suffit la plupart du temps à légitimer des pratiques du simple fait qu'il ait été lancé : « C'est en ce sens que, sous couvert d'émancipation, l'*empowerment* fonctionne comme un processus de normalisation. Il rejoint la série de notions et de pratiques qui crée des émancipations falsifiées. » (Bellahsen, 2016, p. 74).

## Partage des gains et des pertes

La prise de risque, en plus de compter parmi les conditions théoriques de la solidarité, serait une composante essentielle et inhérente à tout acte en tant que tel (Mendel, 1998; Ninacs, 2008). Or, l'ensemble des perspectives d'*empowerment* engage bel et bien les

« ... l'ensemble des perspectives d'*empowerment* engage bel et bien les destinataires de l'intervention à mutualiser les gains et les pertes de la démarche d'appropriation du pouvoir... »

destinataires de l'intervention à mutualiser les gains et les pertes de la démarche d'appropriation du pouvoir mise en branle, à l'exception de la perspective de responsabilisation dans laquelle l'individu se retrouve isolé face à l'intervenante ou l'intervenant, devant assumer seul les risques et les résultats de son acte.

## Discussion : questionnement sur l'*empowerment* par les angles morts

Les résultats de cette analyse montrent une certaine économie du travail théorique qui se manifeste au sein des six perspectives d'*empowerment*. Nous constatons que ces perspectives ont toutes comme objectif d'amener la personne à ajuster ses représentations de manière à rendre possible un agir par et pour elle-même, avec la solidarité horizontale tissée avec ses pairs. Toutefois, il est toujours postulé qu'elle porterait intrinsèquement le potentiel de changer sa situation déficitaire par la manifestation d'une action émancipatrice. Ce postulat est la plupart du temps exprimé sous le mode d'une croyance et non étayé théoriquement. Cette croyance semble prendre le pas sur l'analyse critique de ce qui se joue dans le désir d'autonomie sociale que l'on souhaite voir se développer chez les destinataires de l'intervention. La foi dans les capacités individuelles, croyance inhérente aux perspectives d'*empowerment*, tend à rendre caduc le questionnement sur le rôle macrosocial de la solidarité convoquée, sur le type de régime d'autonomie dans lequel nous vivons, ainsi que sur la capacité des destinataires à s'approprier leurs actes en fonction de ce qu'ils désirent et non à partir des normes sociales dominantes intériorisées.

## Quelle forme de solidarité?

On conçoit généralement l'individualité contemporaine comme étant autoproductrice et réflexive. À la suite de la chute des métarécits modernes totalisants (Lyotard, 1979), le sens de cette individualité se construirait désormais à partir d'arrangements de valeurs, de modes de vie et de pratiques choisis de toutes pièces en fonction des préférences subjectives des personnes.

Partant de leur projet singulier d'accomplissement et d'épanouissement personnel, ces personnes autonomes tisseraient des relations de solidarité par l'intermédiaire d'une faculté universelle, la raison pratique — à laquelle on réfère en contexte de modernité tardive par l'expression de « mouvement réflexif » (Giddens, 1991) — à la manière d'un sujet universel kantien qui aurait pris la mesure du relativisme culturel de notre époque et qui entrerait en relations de solidarité sur la base d'une délibération éthique avec lui-même. Selon cette conception pragmatiste, la solidarité pourrait être pensée comme :

[...] une potentialité attachée à la délibération individuelle, comme une résultante de la délibération. En ce sens, et pour cette raison, elle résulte d'une situation à partir de laquelle les personnes se reconnaissent une cause et/ou une nature commune, laissant ouverte la finalité de cette solidarité. (Lacroix, 2007, p. 67-68)

Mais cette conception de la solidarité met sous silence la manière dont les actrices et acteurs vont lire leur « situation vécue » comme pouvant être modulée en fonction de leur socialisation à la normativité dominante leur fournissant une forme de préjugement, soit un étalon de qualification de leurs propres situations sociales vécues. Sans compter que des obligations morales sous forme de finalités sociales préexistent à l'entrée en relation de personnes s'engageant dans une démarche de solidarité. Il convient, dès lors, de nuancer cette analyse de l'individu réflexif délibérant avec lui-même, car son activité délibératrice n'a justement pas lieu dans un vide sociohistorique et dépourvu d'influences inconscientes.

Par ailleurs, si la littérature sur l'*empowerment* reconnaît bien les réalités d'asymétrie au sein d'une relation d'intervention (Lemay, 2007; Ziegelmeyer, 2018), on continue pourtant à affirmer qu'elle s'inscrit sous le signe de la solidarité. Mais des facteurs positionnels, culturels, organisationnels et inconscients achèvent de creuser l'écart entre les intervenantes et intervenants et les destinataires :

[...] les intervenants sociaux ne sont pas les *alliés naturels* de ces populations, dont ils chercheraient à accompagner, sinon à satisfaire les besoins, attentes et

projets. Nombre de barrières séparent les uns et les autres : institutionnelles, culturelles, en termes d'idéaux et de perspectives de vie, en termes de ressources, pas que financières d'ailleurs, que les populations demandent selon leurs besoins, fournies ou non par les intervenants sociaux en fonction de leurs mandats, des ratios administratifs, de leur appréciation de la situation. (Karsz, 2009, p. 169)

À l'instar de Rist (2007), nous croyons qu'il faille distinguer rigoureusement la relation d'aide des liens de solidarité en tant que tels :

L'aide suppose une relation transitive qui va du donateur au récipiendaire et qui implique toujours l'exercice d'un pouvoir, même lorsqu'elle se prétend désintéressée. En revanche, la solidarité repose sur la réciprocité ou la mutualité : par principe, chacun se met (ou est) à la place de l'autre et ce qui arrive aux uns arrive aussi aux autres, sans qu'il puisse y avoir de « passager clandestin » qui empêche la mise sans participer aux risques. (Rist, 2007, p. 47)

Il apparaîtrait dès lors abusif de qualifier une relation non horizontale de solidaire quand bien même les tenants et tenants de l'*empowerment* manifesteraient délibérément des intentions vertueuses. En ce sens, nos conceptualisations des actes bienveillants auraient avantage à se diversifier : a-t-on affaire à de l'altruisme, de l'entraide, de la philanthropie, du désintéressement, à un souci de l'autre, à de l'empathie, à de l'humanisme, etc. (Rist, 2007)? Concernant les approches se réclamant de l'*empowerment*, nous proposons que la

*« ... nous proposons que la solidarité soit comprise en tant que condition instrumentale du processus d'appropriation du pouvoir, et qu'elle doive être restituée à l'intérieur du cadre moral et normatif dans lequel elle intervient. »*

solidarité soit comprise en tant que condition instrumentale du processus d'appropriation du pouvoir, et qu'elle doive être restituée à l'intérieur du cadre moral et normatif dans lequel elle intervient. Ce qui revient à nous interroger sur le régime d'autonomie dans lequel l'*empowerment* se pense et s'exerce.

## Quel régime d'autonomie?

L'autonomie est bien une autre notion polysémique s'il en est, particulièrement dans le cas de l'intervention sociale où, à l'image de la société en général, elle y joue le rôle de valeur cardinale (Dierckx, 2017). Le terme d'« autonomisation » pris comme traduction française de la notion d'*empowerment* met l'accent sur la visée générale de ce type d'intervention sociale : activer un dispositif de socialisation à l'autonomie permettant et enjoignant

tout à la fois à l'individu de réaliser son projet de vie singularisé (Namian, 2012). Tel est l'objectif plus ou moins explicite du processus d'appropriation du pouvoir. Encore une fois, un tel scénario implique la conception d'une personne autoproductrice. L'autonomie y opère sous forme d'injonction sociale (Ehrenberg, 1998; 2010; Martuccelli, 2001; 2004; Rivest et Moreau, 2015) et demeure inquestionnée, non interrogée, tout comme le cadre naturalisé au sein duquel elle assure une fonction culturelle de reproduction (Bellahsen, 2016; Zieglmeyer, 2018). Mais cette hypothèse appelle d'autres réflexions.

L'analyse des expériences de la domination proposée par Martuccelli (2001; 2004) peut nous éclairer sur la signification politique de l'injonction d'autonomie. Selon l'auteur, la domination serait constituée de deux dimensions — consentement et contrainte — croisées avec ses deux « mécanismes d'inscription subjective » — assujettissement et responsabilisation.

Auparavant, on expliquait le consentement des personnes dominées par la thèse culturaliste de l'idéologie dominante imposant la vision du monde des classes favorisées et voilant la réalité de la domination. Cependant, celle-ci s'avère trop aveugle à la subtilité des multiples résistances symboliques quotidiennes des actrices et acteurs. Or, il n'est pas exagéré de constater l'existence d'un certain consentement pratique envers la domination :

Il n'y a pas nécessairement de « naturalisation de la domination », ni d'adhésion « spirituelle » des dominés, mais tout simplement un accord, au moins apparent, entre leurs pratiques et l'ordre social en place. Mais cette acceptation pratique n'empêche pas les contestations plus ou moins cachées de s'exprimer. (Martuccelli, 2004, p. 473)

La domination sous forme de contrainte, de son côté, désigne un système de limitations de l'action plus ou moins transparent et de nature exogène auquel la personne est simplement forcée de se plier, éprouvant par là un sentiment d'impuissance (Martuccelli, 2004, p. 474-477). Ces deux formes de domination prennent ensuite la coloration de leur mécanisme d'inscription subjective.

En ce qui a trait à l'assujettissement, il consiste à faire :

[...] entrer de manière plus ou moins durable quelque chose — une pratique, une représentation — dans l'esprit ou dans les dispositions corporelles de quelqu'un. L'assujettissement contraint les dominés à se définir avec les catégories qu'il impose, qui parfois même s'inscrivent, au-delà de leur conscience, sur leur corps et leurs automatismes les plus réflexes. (Martuccelli, 2004, p. 477)

Il s'agit à la fois d'un processus de production-fabrication du sujet à travers des techniques disciplinaires et des techniques de soi que Foucault a déjà inventoriées, et à la fois d'une série de dispositifs discursifs interpellant les individus « au vu de leur fonctionnement et de leur reconnaissance en tant que membres d'une société » (Martuccelli, 2004, p. 478). Or, le second mécanisme d'inscription subjective de la domination, la responsabilisation, opérerait plutôt sur le versant de la flexibilité et de l'adaptabilité de la personne aux contextes d'action expérimentés :

Il suppose que l'individu se sente, toujours et partout, responsable non seulement de tout ce qu'il fait (notion de responsabilité), mais également de tout ce qui lui arrive (principe de responsabilisation) [...] C'est afin de faire face à cette épreuve généralisée de responsabilisation que l'individu doit toujours être capable de s'« adapter » à toutes les situations ou imprévus. Il s'agit moins alors de « soumission » que d'en appeler à l'« initiative » des individus pour qu'ils trouvent la « meilleure » manière d'agir dans la vie sociale. (Martuccelli, 2004, p. 479)

Ressentir un devoir d'implication constante, d'une part, et intérioriser sa situation d'impuissance ou d'échec en tant que faute personnelle, d'autre part, voilà les formes subjectives de la responsabilisation selon Martuccelli.

En croisant l'axe des dimensions avec l'axe des mécanismes d'inscription subjective de la domination, nous nous retrouvons en présence de quatre figures idéaltypiques de l'expérience de la domination : l'inculcation (consentement et assujettissement), l'implosion (contrainte et assujettissement), l'injonction (consentement et responsabilisation) et la dévolution (contrainte et responsabilisation) (Martuccelli, 2001; 2004). Comme le mécanisme d'inscription subjective qui nous concerne dans le cadre de cet article est la responsabilisation, nous ferons l'économie du commentaire de l'inculcation et de l'implosion, figures de l'assujettissement.

Prenons tout d'abord l'injonction. Elle se présente minimalement « comme un ordre formel auquel on doit se soumettre » (Martuccelli, 2004, p. 485) et par lequel on est convoqué en tant qu'actrice ou acteur de sa vie et littéralement sommé d'effectuer un travail sur soi-même en vue de son auto-amélioration et son auto-développement. Cette expérience de la domination n'est pas étrangère aux évolutions récentes de l'individualité faisant appel à la réflexivité des actrices et acteurs (Dierckx, 2017). Il appert aussi que les valeurs à la base de l'injonction ainsi que les supports disponibles pour sa réalisation sont qualitativement variés, signifiant par là des effets nécessairement différenciés en fonction

de ces données contextuelles. Dans cette optique, l'injonction d'autonomie, c'est-à-dire l'ordre formel de se doter de sa propre loi (sans contenu prédéterminé) et de se forger une intériorité (Martuccelli, 2004, p. 485-486), ne représente qu'une injonction parmi d'autres : l'injonction à l'indépendance (souveraineté personnelle, individu conquérant, non-recours aux protections sociales), l'injonction à la participation (participation citoyenne, réinsertion sociale, réhabilitation sociale, mobilisation personnelle, implication, motivation) et l'injonction à l'authenticité (réalisation de soi, être soi par soi, devenir soi-même, accomplissement de soi, épanouissement personnel) sont autant

*« La mise en garde épistémologique de cet article quant à la polysémie des notions centrales de la recherche contemporaine en intervention sociale implique de porter attention aux amalgames souvent opérés autour de l'autonomie, notion qu'on oppose souvent de manière interchangeable à la dépendance institutionnelle, à l'hétéronomie ou encore à la dysfonction physique ou cognitive. »*

de commandements faits au soi qui doivent également être pris en compte. La mise en garde épistémologique de cet article quant à la polysémie des notions centrales de la recherche contemporaine en intervention sociale implique de porter attention aux amalgames souvent opérés autour de l'autonomie, notion qu'on oppose souvent de manière interchangeable à la dépendance institutionnelle, à l'hétéronomie ou encore à la dysfonction physique ou cognitive.

Venons-en maintenant à la figure de la dévolution. Il s'agit d'une forme normative rendant la personne totalement imputable de ses actes, impliquant à terme qu'elle doive concevoir sa position sociale comme le fruit exclusif de sa propre activité volontaire (*agency*). Les situations d'échec, de précarité, d'exclusion et de vulnérabilité deviennent des avatars de la faute personnelle de l'actrice ou de l'acteur en cause, en proie à « une confrontation inédite [...], au milieu d'un vide destructeur, aux conséquences de «tous» ses actes » (Martuccelli, 2004, p. 490). La dévolution incarne un modèle d'ingénierie sociale conséquentialiste : la résultante du jeu socioéconomique au temps présent devient une responsabilité existentielle dont la personne doit en principe assumer la paternité pleine et entière, à la fois des actes posés et omis. Régime de « moralisation punitive » faisant basculer ce qui reste du domaine de la solidarité collective en responsabilité personnelle : « À ce jeu, la responsabilisation finit par «établir» la culpabilité de l'individu. En réalité, l'individu responsabilisé au niveau des «causes» de sa situation est aussi «culpabilisé» sous forme de [...] «conséquences». » (Martuccelli, 2004, p. 491).

Nous appuyant sur la proposition du psychanalyste Pierre-Henri Castel (2012), nous trouvons important de soumettre à la discussion la prise en considération du régime



d'autonomie régulant les formes d'individualité. Par exemple, l'individualisme est une construction sociohistorique qui mérite d'être analysée selon un mode d'intelligibilité sociologique de la réalité sociale, c'est-à-dire en tant que modalité historiquement spécifique de socialisation à la vie collective. Plutôt que d'évoluer dans une société construite par les volontés individuelles, nous serions au contraire immergés dans une société fabriquant des individualités qui croient s'autogouverner. Or, selon Castel (2012), nous avons vu le rapport à l'autonomie varier dans le temps social sous forme de deux régimes distincts : le régime d'autonomie-aspiration caractéristique de l'individualité culturelle moderne comprenait l'autonomie sous forme d'une acquisition en développement étalée sur la trajectoire de vie de la personne (cette dernière devait faire abnégation de soi dans le présent pour pouvoir espérer un avenir meilleur), tandis que le régime d'autonomie-condition contemporain réinscrit l'autonomie en condition immanente à la dignité humaine dans un horizon d'accomplissement immédiat :

Nul ne conçoit jamais spontanément que l'être-individu est une forme sociale — sans qu'il soit pour autant stupide ni aveugle, car c'est précisément cela, appartenir à la « société des individus » : s'attribuer, en valeur, le statut d'un agent créateur de la société... laquelle, en fait, vous socialise en tant qu'individu-qui-croit-s'autoproduire. Cette forme nouvelle, c'est l'autonomie-condition. L'autonomie-aspiration donnait le premier rôle à la culpabilité, mais plus l'autonomie-condition. (Castel, 2012, p. 355-356)

*« ...la question demeure à savoir distinguer ce qui relève réellement de la volonté proprement singulière de la personne de ce qui provient de sa socialisation en régime normatif d'autonomie-condition. Car l'autonomie ne peut plus désormais être conçue indépendamment de la sphère politique : ... »*

Considérant l'aspect essentiellement paradoxal de l'injonction d'autonomie et des injonctions homologues, la question demeure à savoir distinguer ce qui relève réellement de la volonté proprement singulière de la personne de ce qui provient de sa socialisation en régime normatif d'autonomie-condition. Car l'autonomie ne peut plus désormais être conçue indé-

pendamment de la sphère politique :

Il s'agit d'un rapport à soi-même particulier où l'autonomisation a de fortes chances d'être un rapport de soumission volontaire, donc dans un rapport d'autorité (soumission volontaire) ou de domination (soumission involontaire) à l'injonction de « s'émanciper ». Paradoxe à considérer lorsqu'il s'agit de théoriser l'*empowerment* aussi bien du point de vue des destinataires de



l'intervention que de celui des intervenants. (Parazelli et Bourbonnais, 2017, p. 17)

Dans ce contexte, il devient hasardeux pour les tenantes et tenants de l'*empowerment* de soutenir un processus d'affranchissement de la personne en situation d'impuissance à travers une démarche de réalisation de sa conception de la « vie bonne » et de son « bien-être<sup>11</sup> » (Chamberland, Bourassa et Le Bossé, 2017), puisque le problème de la soumission à l'autorité se pose voire s'impose avec acuité concernant les injonctions à l'authenticité et à l'émancipation : « entre responsabilisation libératrice (Hache, 2007) et affranchissement de conformité, comment les promoteurs de l'*empowerment* problématisent-ils les enjeux d'autonomisation sociale? » (Parazelli et Bourbonnais, 2017, p. 17).

Au-delà des analyses axées sur les conditions de l'agir chères aux perspectives d'*empowerment*, la problématique paradoxante de « l'individu-qui-croit-s'autoproduire » ouvre également la réflexion à la question des conditions de l'embarras d'agir (Castel, 2012). Lorsque l'actrice ou l'acteur est constamment sommé de faire la démonstration de ses capacités et compétences, faire preuve de responsabilité équivaut à s'exposer au risque d'échec et au sentiment de honte qui s'ensuit. Cette personne est alors souvent amenée à déployer des mécanismes de protection face à ce « modèle responsabilisant d'interprétation de l'action » (Genard, 2007), dont faire le choix de ne pas choisir ou de s'abstenir d'agir.

## De quel pouvoir s'agit-il?

Le dernier angle mort théorique des perspectives d'*empowerment* que nous abordons fait écho à une question refaisant surface depuis une dizaine d'années dans le giron québécois de la recherche sur l'*empowerment* (Parazelli, 2007; Le Bossé, 2008).

Si les perspectives d'*empowerment* ont le mérite analytique d'interroger certaines dimensions politiques telles que le pouvoir sur autrui, le contrôle et l'accessibilité des ressources (*power-over*), le pouvoir sur soi (*power-to*) et le « pouvoir-en-commun » (*power-with*) (Ziegelmeyer, 2018), identifiant les éléments faisant obstacle à l'actualisation de l'appropriation de ces types de pouvoir, il semble néanmoins que les obstacles inconscients brillent par leur absence dans ces analyses. Par conséquent, les blocages empiriques sont traités *in situ* par des recadrages cognitifs en situation d'intervention plutôt que dans une démarche de compréhension de ce qui se joue dans et autour de cette personne « en panne ». C'est donc le pouvoir que les personnes ont sur leurs propres actes qui reste hors-jeu dans ces analyses centrées sur les processus réflexifs, laissant dans l'ombre la réalité psychosociologique des rapports d'autorité ainsi que leurs effets interactionnels (Parazelli et Ruelland, 2017).

## Conclusion

---

Développer le registre théorique des analyses de l'*empowerment* en travail social devient une nécessité pour ne pas tomber dans la seule croyance des effets positifs résultant d'une intention bienveillante des intervenantes et intervenants, ou des seules stratégies méthodologiques de la pratique. La prise en compte des angles morts que nous avons brièvement identifiés se veut une invitation à penser l'horizon d'intelligibilité du processus d'appropriation du pouvoir en fonction du régime d'autonomie dans lequel nous vivons. Par exemple, nous avons vu que la visée d'autonomisation des différentes perspectives d'*empowerment* pouvait entrer en contradiction avec l'injonction du régime d'autonomie-condition actuel et éventuellement représenter un dilemme éthique pour l'intervention. Car le paradoxe responsabilisation libératrice/ affranchissement de conformité pose tout de même une interrogation pratique : comment instaurer une solidarité démocratique dans ces conditions? Et par ailleurs, « sur quels points faire porter prioritairement la critique de cette nouvelle gouvernamentalité qui cristallise de plus en plus les rapports sociaux et les modalités de pouvoir au sein même des individus, au point que l'auto-institution de soi s'affirme comme la norme sociale dominante? » (Ziegelmeier, 2018, p. 5)

Le régime d'autonomie-condition représente, selon notre hypothèse, une forme d'autorité qui pourrait être mise en question par les intervenantes et intervenants et les destinataires de l'intervention. Cela implique, pour les promotrices et promoteurs de l'*empowerment*, de trouver le moyen d'aborder les enjeux paradoxaux entourant l'intériorisation de l'autorité du régime d'autonomie-condition que certains désignent par l'expression « auto-autorité » (Mendel, 2002, p. 230; Parazelli et Ruelland, 2017, p. 73-100). Il s'agit aussi d'une opportunité d'ouvrir un domaine d'investigation avec les destinataires de l'intervention non encore défriché, et qui correspond à un des nœuds problématiques typiques de l'*empowerment* : l'emmêlement paradoxal de la liberté et de la servitude. Prendre ce régime comme un adversaire commun ne nous permettrait-il pas de faire un pas de plus en direction de nouvelles possibilités d'action? Dans cette optique, la simple identification d'un clivage d'orientations entre un style responsabilisant et un style émancipant d'autonomisation (Chamberland, Bourassa et Le Bossé, 2017; Rivest et Moreau, 2015; Ziegelmeier, 2018) n'équivaut selon nous qu'à déplacer d'un cran le questionnement en rabattant une fois de plus la réflexion sur un lexique axiologique progressiste séduisant.

De la même façon que nous pouvons comprendre que certains destinataires de l'intervention puissent vivre de l'impuissance à cause d'un processus structurel

d'appauvrissement économique, nous pouvons considérer le régime d'autonomie-condition comme une expérience de « contention idéologique » qui prend la forme d'incitations et de suggestions plutôt que celle de « répression par les interdits ». Bref, il importe de réfléchir de façon critique sur l'emprise structurelle que l'injonction à l'*empowerment* fait subir aux destinataires du travail social, si nous ne voulons pas nourrir d'autres « meilleurs des mondes ».

## Notes

- <sup>1</sup> Mathieu Bourbonnais, bourbonnais.mathieu.2@courrier.uqam.ca et Michel Parazelli, parazelli.michel@uqam.ca
- <sup>2</sup> Périphrase que nous utilisons pour restituer la notion d'*empowerment* en français, parmi un ensemble de tentatives de traduction visant à résoudre un problème sémantique que nous désirons amener sur le terrain théorique : autonomisation, autodétermination, reprise de pouvoir sur sa vie, développement du pouvoir d'agir, habilitation, (en)capacitation, capacité d'agir, renforcement, empouvoirement, puissance d'agir, conscientisation, responsabilisation, exercice de la liberté, exercice du pouvoir, bien-être, etc. Par ailleurs, précisons que nous différencions la portée empirique de la solidarité des échelles individuelle et collective de l'*empowerment*. La solidarité, loin d'être un synonyme d'« empowerment collectif », intervient déjà, du point de vue des intervenantes et intervenants, dans leur rapport individuel aux destinataires.
- <sup>3</sup> Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.
- <sup>4</sup> La manière dont nous avons qualifié les finalités de chaque perspective d'*empowerment* dépend de l'emphase que chacune mettra sur certaines facettes de la liberté politique. Cependant, toutes les perspectives partagent celles-ci dans une plus ou moins grande mesure (l'émancipation par exemple). L'intérêt était d'en repérer les spécificités, d'où la réduction qui a été opérée.
- <sup>5</sup> Définition de l'idéaltype selon Weber : « On obtient un idéaltype *en accentuant* unilatéralement *un ou plusieurs* points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés *isolément*, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un *tableau de pensée* homogène [*einheitlich*]. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il *est une utopie*. Le travail historique aura pour tâche de déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal, dans quelle mesure il faut par exemple attribuer, au sens conceptuel, la qualité d'« économie urbaine » aux conditions économiques d'une ville déterminée. Appliqué avec prudence, ce concept rend le service spécifique qu'on en attend au profit de la recherche et de la clarté. » (Weber, 1965, p. 141)

- <sup>6</sup> On peut identifier trois variantes institutionnelles distinctes du concept de capacités : 1) Un usage aux fins de l'analyse comparative internationale attribué à l'approche du développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP, 1997) ainsi qu'aux travaux de Sen lui-même (Sen, 2000); 2) Un second usage en philosophie politique servant à fonder une théorie politique constitutionnaliste à visée universelle normative (Nussbaum, 2008; 2012). S'il existe un certain nombre de divergences distinguant les projets respectifs de Sen et de Nussbaum (Nussbaum, 2008, p. 28-33), les principales tiennent sommairement aux ajouts conceptuels de Nussbaum : l'insistance sur la dignité humaine l'autorise à dévoiler une liste de dix capacités humaines de base (Nussbaum, 2012, p. 55-57); chaque individu devrait par conséquent atteindre un seuil minimal pour chacune, en vertu d'une distinction théorique novatrice entre libéralisme total et libéralisme politique étrangère à la pensée de Sen (Nussbaum, 2012, p. 38); 3) La transposition opérée par Ricoeur du concept de capacités en philosophie morale (Ricoeur, 2004).
- <sup>7</sup> Il n'est un secret pour personne que Sen (tout comme Nussbaum) est un lecteur attentif bien que critique de la *Theory of Justice* du philosophe libéral états-unien John Rawls (Marin et Quintana, 2012).
- <sup>8</sup> La recherche doctorale de Ninacs (2002) porte sur le déploiement du processus d'*empowerment* dans le champ du développement économique communautaire et plus précisément en économie solidaire, tandis que les travaux de Le Bossé s'inscrivent dans le giron disciplinaire de la psychologie communautaire et prennent pour objets les pratiques d'intervention sociale, d'éducation et d'orientation donnant un sens au choix de « développement du pouvoir d'agir » comme traduction de l'*empowerment*, à connotation plus psychopédagogique que celui de « processus d'appropriation du pouvoir », à connotation plus sociopolitique.
- <sup>9</sup> Nous entendons « pragmatique » au sens d'une attention soutenue portée aux conditions concrètes de tout contexte d'action défini par l'« instabilité structurelle » (Soulet, 2003); d'une épistémologie relativiste pour laquelle le savoir est une croyance vraie si et seulement si elle s'accorde avec les nécessités expérientielles d'une situation et si sa validation dépend d'un processus de vérification s'appuyant sur la perception de l'individu quant à l'usage qui peut en être fait (James, 2010); ainsi que d'une éthique fondée sur un jugement pratique résultant d'un processus de délibération rationnelle (Habermas, 1987; Lacroix, 2007; Legault, 1999).
- <sup>10</sup> La distinction opérée par Durkheim entre solidarité « organique » et solidarité « mécanique » aurait selon Zoll un fort potentiel heuristique : « [...] si nous considérons la définition durkheimienne de la solidarité mécanique, fondée sur l'égalité, la solidarité organique étant pour sa part fondée sur la différence, nous nous retrouvons munis de deux variantes du concept, lesquelles peuvent être extrêmement utiles pour analyser l'état actuel de la solidarité sociale. » (Zoll, 1998, p. 2)
- <sup>11</sup> Nous rejoignons ici la critique qu'adresse Martha C. Nussbaum au courant néoclassique utilitariste de l'économie du bien-être fondée sur les préférences subjectives pour son incapacité à intégrer la

question de la déformation des préférences par les multiples conditionnements sociaux, culturels, politiques, institutionnels, économiques, ou encore par l'habitude, la peur, des conditions de vie injustes, les rapports d'autorité, les lois, etc. Le concept de « préférences adaptatives » indique dans la littérature économique le fait que les individus effectuent des choix en vertu du mode de vie auquel ils sont habitués (Nussbaum, 2008, p. 165-242).

- <sup>12</sup> PARAZELLI, Michel, et Mathieu BOURBONNAIS (2017). « L'empowerment en travail social. Perspectives, enseignements et limites », *Sciences et Actions Sociales* [en ligne], N° 6, réf. du 15 juillet 2017, <http://www.sas-revue.org/images/pdf/n6d6/Lempowerment-en-travail-social...pdf> »

## Bibliographie

- ALINSKY, Saul D. (1971). *Rules for Radicals: A Pragmatic Primer for Realistic Radicals*, New York et Toronto, Random House, 196 p.
- ALSOP, Ruth (dir.) (2004). *Power, Rights, and Poverty: Concepts and Connections*, Washington D. C., The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, 157 p., réf. du 2 février 2018, <http://siteresources.worldbank.org/INTEMPowerment/Resources/PPFinalText.pdf>
- ANTHIAS, Floya (2002). « Beyond Feminism and Multiculturalism: Locating Difference and Politics of Location », *Women's Studies International Forum*, Vol. 25, N° 3, p. 275-286.
- AUBERT, Nicole (2004). « Que sommes-nous devenus? », *Sciences humaines*, N° 154, p. 36-41.
- AUJOUAT, Isabelle (2007). *L'empowerment des patients atteints de maladie chronique. Des processus multiples : auto-détermination, auto-efficacité, sécurité et cohérence identitaire*, [thèse de doctorat], Louvain-la-Neuve, Belgique, Université catholique de Louvain.
- BACQUÉ, Marie-Hélène, et Carole BIEWENER (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice?*, Paris, La Découverte, 175 p.
- BADAL-LEGUIL, Clotilde (2003). « Les preuves de l'existence de soi. La nouvelle croisade du sujet post-moderne », *Études*, Tome 398, N° 6, p. 765-776.
- BARBEAU, Alain (1992). « Réflexions cliniques sur l'aménagement d'une résidence destinée à la réinsertion sociale des schizophrènes », *Santé mentale au Québec*, Vol. 17, N° 1, p. 279-296.
- BAY-CHENG, Laina Y., et collab. (2006). « Disciplining «Girl Talk»: The Paradox of Empowerment in a Feminist Mentorship Program », *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, Vol. 13, N° 2, p. 73-92.
- BEC, Colette (2007). « La solidarité au risque de la mondialisation », dans Marc-Henri Soulet (dir.), *La solidarité à l'ère de la globalisation*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 19-38.
- BELLAHSEN, Mathieu (2016). « Les pièges de l'empowerment », *Santé mentale*, N° 212, p. 72-77.

- BÉNICOURT, Emmanuelle (2006). « Amartya Sen : Une nouvelle ère pour le développement? », *Tiers-Monde*, N° 186, p. 433-447.
- BLAIS, Marie-Claude (2017). *La solidarité entre obligation morale et principe politique : quelles recompositions?*, [présentation], Congrès de l'AIFRIS, Montréal, 4 juillet 2017.
- BONVIN, Jean-Michel (2005). « La démocratie dans l'approche d'Amartya Sen », *L'Économie politique*, N° 27, p. 24-37.
- BOUDRIAS, Jean-Sébastien, et André SAVOIE (2006). « Les manifestations comportementales de l'habilitation au travail : développement d'un cadre conceptuel et d'un instrument de mesure », *Psychologie du travail et des organisations*, N° 12, p. 119-138.
- CALVÈS, Anne-Emmanuèle (2009). « "Empowerment" : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, N° 200, p. 735-749.
- CANTELLI, Fabrizio (2013). « Deux conceptions de l'empowerment », *Politique et Sociétés*, Vol. 32, N° 1, p. 63-87.
- CASTEL, Pierre-Henri (2012). *La fin des coupables, suivi de Le cas Paramord*, Paris, Les Éditions d'Ithaque, 560 p.
- CASTEL, Robert (2009). *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 457 p.
- CASTORIADIS, Cornelius (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 538 p.
- CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO) (2015). *Journées québécoises de la solidarité internationale*, réf. du 15 septembre 2017, <https://www.ciso.qc.ca/education/journees-quebecoises-de-la-solidarite-internationale-jqsi/>
- CHAMBERLAND, Manon, Bruno BOURASSA et Yann LE BOSSÉ (2017). « Bien-être, développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités et apprentissage tout au long de la vie », *Revue québécoise de psychologie*, Vol. 38, N° 2, p. 65-79.
- CHANIAL, Philippe (2014). « "Tous les droits pour tous... Et par tous." Citoyenneté, solidarité sociale et société civile dans un monde globalisé », *Revue du MAUSS*, N° 43, p. 276-291.
- COLLINS, Patricia H. (1990). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, Boston, Unwin Hyman, 265 p.
- CRENSHAW, Kimberle (1991). « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color », *Stanford Law Review*, Vol. 43, N° 6, p. 1241-1299.
- CYR, Katie, et Jo-Anne WEMMERS (2011). « Empowerment des victimes d'actes criminels », *Criminologie*, Vol. 44, N° 2, p. 125-155.
- DAMANT, Dominique, Judith PAQUET et Jo BÉLANGER (2001). « Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles », *Recherches féministes*, Vol. 14, N° 2, p. 133-154.

- DARDOT, Pierre, et Christian LAVAL (2009). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 497 p.
- DENAMIÉL, Isabelle (2006). *La responsabilisation du détenu dans la vie carcérale*, Paris, L'Harmattan, 134 p.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (1999). « Réflexions sur le colloque « Travail social et empowerment à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle » », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 12, N° 2, p. 165-169.
- DIERCKX, Carine (2017). *Autonomisation du sujet et réflexivité : quelle portée émancipatrice?*, réf. du 10 octobre 2017,  
[https://www.academia.edu/33162694/Autonomisation\\_du\\_sujet\\_et\\_réflexivité\\_quelle\\_portée\\_émancipatrice\\_](https://www.academia.edu/33162694/Autonomisation_du_sujet_et_réflexivité_quelle_portée_émancipatrice_)
- DOBSON, Rachael, et Jenny MCNEILL (2011). « Review article: Homelessness and Housing Support Services: Rationales and Policies under New Labour », *Social Policy & Society*, Vol. 10, N° 4, p. 581-589.
- DURKHEIM, Émile (2007 [1893]). *De la division du travail social*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 416 p.
- EHRENBERG, Alain (2010). *La société du malaise*, Paris, Odile Jacob, 448 p.
- EHRENBERG, Alain (1998). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 414 p.
- ELIASOPH, Nina (2011). *Making Volunteers: Civic Life After Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 308 p.
- FERRARESE, Estelle (2012). « bell hooks et le politique. La lutte, la souffrance et l'amour », *Cahiers du Genre*, Vol. 52, N° 1, p. 219-240.
- FLINT, John (2006). « Stratégies d'empowerment et lutte contre les comportements « antisociaux » au Royaume-Uni », *Géographie, économie, société*, Vol. 8, N° 1, p. 17-36.
- FREIRE, Paulo (1974). *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, Maspéro, 205 p.
- GENARD, Jean-Louis (2007). « Responsabilité et solidarité : État libéral, État-providence, État réseaux », dans Marc-Henri Soulet (dir.), *La solidarité à l'ère de la globalisation*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 75-93.
- GIDDENS, Anthony (1991). *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press, 264 p.
- GREACEN, Tim, et Emmanuelle JOUET (2012). *Pour des usagers de la psychiatrie acteurs de leur propre vie. Rétablissement, inclusion sociale, empowerment*, Toulouse, Éditions Érès, 341 p.



- HABERMAS, Jürgen (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, Tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Paris, Fayard, 450 p.
- HACHE, Émilie (2007). « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale? », *Raisons politiques*, N° 28, p. 49-65.
- HARPER, Elizabeth (2013). « Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les pratiques narratives en travail social », dans Elizabeth Harper et Henri Dorvil (dirs.), *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 47-68.
- HARPER, Elizabeth, et collab. (2012). *Regards sur l'intersectionnalité*, Montréal, CRIVIFF, réf. du 30 août 2017, [http://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.qc.ca/files/publications/pub\\_06112012\\_83352.pdf](http://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.qc.ca/files/publications/pub_06112012_83352.pdf)
- hooks, bell (1981). *Ain't I a Woman? Black Women and Feminism*, Boston, South End Press, 205 p.
- HUBBARD, Scott (2013). « Adventures with Text and Beyond. Education for Empowerment: The Link between Multiple Literacies and Critical Consciousness », *English Journal*, Vol. 102, N° 4, p. 98-102.
- IBARRART, Frédérique (2016). « Les conditions favorables à l'empowerment », *Santé mentale*, N° 212, p. 68-71.
- JAMES, William (2010). « Sixième leçon. Conception pragmatiste de la vérité », dans William James, *Le pragmatisme*, trad. de l'anglais par Nathalie Ferron, Paris, Le Monde/Flammarion, coll. « Les livres qui ont changé le monde », p. 211-241.
- JOUVE, Bernard (2006). « L'empowerment : entre mythes et réalités, entre espoir et désenchantements », *Géographie, économie, société*, Vol. 8, N° 1, p. 5-15.
- KARSZ, Saül (2011). *Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Dunod, 248 p.
- KARSZ, Saül (2009). « Le renouvellement démocratique des pratiques : Témoignage, pari, métaphore », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 22, N° 1, p. 166-178.
- KARSZ, Saül (2008). « Empowerment : Une notion bien-pensante permet-elle de penser? », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 21, N° 1, p. 150-157.
- KEIFFER, Charles (1984). « Citizen empowerment: A developmental perspective », *Prevention in Human Services*, Vol. 16, N° 3, p. 9-35.
- LACROIX, André (2007). « Solidarité et individualisme », dans Marc-Henri Soulet (dir.), *La solidarité à l'ère de la globalisation*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 55-74.
- LE BOSSÉ, Yann (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels*, Québec, ARDIS, 278 p.



- LE BOSSÉ, Yann (2008). « L'empowerment : De quel pouvoir s'agit-il? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 21, N° 1, p. 137-149.
- LE BOSSÉ, Yann (2003). « De l'»habilitation» au «pouvoir d'agir» : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 16, N° 2, p. 30-51.
- LE BOSSÉ, Yann (1998a). « Introduction à l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, Vol. 5, N° 3, p. 349-370.
- LE BOSSÉ, Yann (1998b). « Pouvoir d'agir et exclusion : le pouvoir de participation socioéconomique », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, Vol. 5, N° 3, p. 371-397.
- LE BOSSÉ, Yann (1996). « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 9, N° 1, p. 127-145.
- LE BOSSÉ, Yann, et collab. (2002). « L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : Aperçu de ses fondements et de son application », *Canadian Journal of Counselling/Revue canadienne de counseling*, Vol. 36, N° 3, p. 180-193.
- LE BOSSÉ, Yann, et Marguerite LAVALLÉE (1993). « Empowerment et psychologie communautaire : aperçu historique et perspectives d'avenir », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N° 18, p. 7-20.
- LEGAULT, Georges A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 306 p.
- LEMAY, Louise (2007). « L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 20, N° 1, p. 165-180.
- LEMIRE, Marc, Guy PARÉ et Claude SICOTTE (2006). « La responsabilisation du patient dans un contexte de télésoins à domicile », *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, Vol. 49, N° 4, p. 441-467.
- LEONARDBSEN, Dag (2007). « Empowerment in social work: an individual vs. a relational perspective », *International Journal of Social Welfare*, Vol. 16, N° 1, p. 3-11.
- LORD, John, et D'Arcy MCKILLOP-FARLOW (1990). « Une étude sur l'habilitation : Répercussions sur la promotion de la santé », *Promotion de la santé*, Vol. 29, N° 2, p. 2-8.
- LORD, John, et Peggy HUTCHISON (1993). « The Process of Empowerment: Implications for Theory and Practice », *Canadian Journal of Community Mental Health*, Vol. 12, N° 1, p. 5-22.
- LORENZ, Suzanne, et Philippe BIGLER (2013). « Responsabilisation et dévoilement : Le rôle d'un programme pour hommes auteurs de violences au sein du couple », *Pensée plurielle*, N° 32, p. 115-127.
- LYOTARD, Jean-François (1979). *La condition postmoderne : Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, 109 p.

- MARIN, Solange R., et André M. QUINTANA (2012). « Amartya Sen e a escolha social: uma extensão da teoria da justiça de John Rawls? Amartya Sen and the social choice: is it an extension of John Rawls's theory of justice? », *Revista de Economia Contemporânea*, Vol. 16, N° 3, p. 509-532.
- MARTIN, Brice (2017). « Empowerment et liberté en psychiatrie », *Perspectives Psy*, Vol. 56, N° 3, p. 211-216.
- MARTUCCELLI, Danilo (2004). « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, N° 3, p. 469-497.
- MARTUCCELLI, Danilo (2001). *Dominations ordinaires : Explorations de la condition moderne*, Paris, Balland, 362 p.
- MENDEL, Gérard (2002). *Une histoire de l'autorité. Permanences et variations*, Paris, La Découverte, 283 p.
- MENDEL, Gérard (1998). *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'actepouvoir*, Paris, La Découverte, 570 p.
- MENDEL, Gérard (1977). *La chasse structurale. Une interprétation du devenir humain*, Paris, Payot, 346 p.
- NAMIAN, Dahlia (2012). *Itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 221 p.
- NINACS, William A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Travail social », 140 p.
- NINACS, William A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, [thèse de doctorat], Québec, Université Laval, 332 p.
- NINACS, William A. (1997). « Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources », *Cahiers de recherche sociologique*, N° 29, p. 59-77.
- NINACS, William A. (1995a). « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service social*, Vol. 44, N° 1, p. 69-93.
- NINACS, William A. (1995b). « Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 8, N° 1, p. 97-119.
- NUSSBAUM, Martha C. (2012). *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste?*, Paris, Climats, 300 p.
- NUSSBAUM, Martha C. (2008). *Femmes et développement humain : l'approche des capabilités*, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 444 p.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) (1986). *Promotion de la santé : Charte d'Ottawa*, réf. du 7 février 2018, [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf)

- OZER, Elizabeth M., et Albert BANDURA (1990). « Mechanisms Governing Empowerment Effects: A Self-Efficacy Analysis », *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 58, N° 3, p. 472-486.
- PARAZELLI, Michel (2015). « La disciplinarisation du travail social au Québec. A-t-on besoin de disciples? », *Les cahiers du LARIS*, N° 1, p. 25-43.
- PARAZELLI, Michel (2009). « À quelle “globalité” se réfère l’approche de l’action communautaire? », dans Sylvain Gervais (dir.), *L’approche globale : contexte et enjeux*, Québec, ROC-03, p. 36-58, réf. du 15 février 2018, [http://www.roc03.com/files/Recueil\\_approche\\_globale.pdf](http://www.roc03.com/files/Recueil_approche_globale.pdf)
- PARAZELLI, Michel (2007). « L’empowerment : De quel pouvoir s’agit-il? », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 19, N° 2, p. 1-12.
- PARAZELLI, Michel, et Isabelle RUELLAND (2017). *Autorité et gestion de l’intervention sociale. Entre servitude et actepouvoir*, Genève et Québec, Éditions IES et Presses de l’Université du Québec, 157 p.
- PARAZELLI, Michel, et Mathieu BOURBONNAIS (2017). « L’empowerment en travail social. Perspectives, enseignements et limites », *Sciences et Actions Sociales* [en ligne], N° 6, réf. du 15 juillet 2017, <http://www.sas-revue.org/images/pdf/n6d6/Lempowerment-en-travail-social...pdf>
- PELCHAT, Yolande (2010). « L’appel à la participation : Une vision privatisée de l’inégalité? », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 22, N° 2, p. 114-129.
- PRINS, Baukje (2006). « Narrative Accounts of Origins: A Blind Spot in the Intersectional Approach? », *European Journal of Women’s Studies*, Vol. 13, N° 3, p. 277-290.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) (1995). *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Paris, Economica, 251 p., réf. du 15 février 2018, [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_1995\\_fr\\_complet\\_nostats.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1995_fr_complet_nostats.pdf)
- QUIRION, Bastien, et Charles BELLEROSE (2007). « Discours néolibéral d’émancipation dans le champ de l’usage des drogues : réduction des méfaits et empowerment », *Sociologie et sociétés*, Vol. 39, N° 1, p. 29-50.
- RAPPAPORT, Julian (1987). « Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology », *American Journal of Community Psychology*, Vol. 15, N° 2, p. 121- 148.
- RAPPAPORT, Julian (1981). « In Praise of Paradox: A Social Policy of Empowerment Over Prevention », *American Journal of Community Psychology*, Vol. 9, N° 1, p. 1-25.
- REYSZ, Julien (2006). « Responsabilisation des chômeurs et retour à l’emploi en France et en Grande-Bretagne », *Observatoire de la société britannique*, N° 2, réf. du 2 août 2017, <http://osb.revues.org/153>
- RICOEUR, Paul (2004). *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 386 p.

- RIST, Gilbert (2007). « Les conditions de la solidarité : de la générosité bienveillante aux exigences politiques », dans Marc-Henri Soulet (dir.), *La solidarité à l'ère de la globalisation*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 39-54.
- RIVEST, Marie-Pier, et Nicolas MOREAU (2015). « Between Emancipatory Practice and Disciplinary Interventions: Empowerment and Contemporary Social Normativity », *British Journal of Social Work*, Vol. 45, N° 6, p. 1855-1870.
- ROCHER, Guy (1992). *Introduction à la sociologie générale*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Hurtubise HMH, 685 p.
- SEN, Amartya K. (2000). *Repenser l'inégalité*, trad. de Paul Chemla, Paris, Seuil, 281 p.
- SERRANO-GARCIA, Irma (1984). « The illusion of empowerment: Community development within colonial context », *Prevention in human services*, Vol. 3, N° 2-3, p. 173-200.
- SHERA, Wes, et Lilian M. WELLS (1999). *Empowerment Practice in Social Work: Developing Richer Conceptual Foundations*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 474 p.
- SIMON, Barbara L. (1994). *The Empowerment Tradition in American Social Work: A History*, New York, Columbia University Press, 227 p.
- SLEETER, Christine E. (1991). *Empowerment Through Multicultural Education*, Albany, State University of New York Press, 340 p.
- SOULET, Marc-Henri (2007). « Une solidarité planétaire? », dans Marc-Henri Soulet (dir.), *La solidarité à l'ère de la globalisation*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 9-18.
- SOULET, Marc-Henri (2003). « Penser l'action en contexte d'incertitude : une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles? », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 16, N° 2, p. 125-141.
- SPREITZER, Gretchen M., Mark A. KIZILOS et Stephen W. NASON (1997). « A Dimensional Analysis of the Relationship between Psychological Empowerment and Effectiveness, Satisfaction, and Strain », *Journal of Management*, Vol. 23, N° 5, p. 679-704.
- SWIFT, Carolyn, et Gloria LEVIN (1987). « Empowerment: An emerging mental health technology », *The Journal of Primary Prevention*, Vol. 8, N° 1-2, p. 71-94.
- THOMAS, Kenneth W., et Betty A. VELTHOUSE (1990). « Cognitive Elements of Empowerment: An «Interpretive» Model of Intrinsic Task Motivation », *The Academy of Management Review*, Vol. 15, N° 4, p. 666-681.
- TOURAINÉ, Alain (1984). *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Arthème Fayard, 350 p.
- TRICKETT, Edison J. (1994). « Human Diversity and Community Psychology: Where Ecology and Empowerment Meet », *American Journal of Community Psychology*, Vol. 22, N° 4, p. 583-592.

- UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM (UNDP) (1997). *Human Development Report 1997*, New York, Oxford University Press, 245 p., réf. du 15 février 2018, [http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/258/hdr\\_1997\\_en\\_complete\\_nostats.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/258/hdr_1997_en_complete_nostats.pdf)
- VAN DE VELDE, Cécile (2013). « Solidarité », dans Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 99.
- WEBER, Max (1965 [1904]). « Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », dans Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 3-168, réf. du 5 octobre 2017, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais\\_theorie\\_sciences/Essais\\_sciences\\_1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_sciences/Essais_sciences_1.pdf)
- YUVAL-DAVIS, Nira (2006). « Intersectionality and Feminist Politics », *European Journal of Women's Studies*, Vol. 13, N° 3, p. 193-209.
- ZIEGELMEYER, Jean-Marc (2018). « L'empowerment radical : jalons pour une animation critique », *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, N° 13, p. 1-20, réf. du 14 février 2018, [http://www.atps.uqam.ca/numero/n13/pdf/ATPS\\_Ziegelmeier\\_2018.pdf](http://www.atps.uqam.ca/numero/n13/pdf/ATPS_Ziegelmeier_2018.pdf)
- ZIMMERMAN, Marc A., et Julian RAPPAPORT (1988). « Citizen Participation, Perceived Control, and Psychological Empowerment », *American Journal of Community Psychology*, Vol. 16, N° 5, p. 725-750.
- ZOLL, Rainer (1998). « Le défi de la solidarité organique : Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale? », *Sociologie et sociétés*, Vol. 30, N° 2, p. 1-10.